



Compte-rendu – Conseil municipal du 11 mars 2021

Bons d'achats ou paniers gourmands pour les aînés :

Attribution de 59 bons d'achats de 16.00€ et 72 paniers gourmands d'une valeur de 16.00€ en remplacement du repas annuel des aînés en fin d'année 2020.

Adopté à l'unanimité

Suppression de postes d'adjoint administratif et technique :

Suppression de trois postes : adjoint technique à 30h00 et 33h00, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet en raison de création de poste pour avancement de grade ou augmentation d'heures.

Adopté à la majorité, 16 pour, 3 abstentions : Messieurs MORVAN et MORIN et Madame ROUSSEAU.

Convention SPA :

Convention annuelle proposée par la SPA (Société Protectrice des Animaux) afin mettre à disposition des locaux adaptés pour les animaux errants en attente de leur récupération par leur propriétaire.

Adopté à l'unanimité

Eclairage public – Modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public :

Adoption du principe de couper l'éclairage public de 22h00 à 6h30 toutes les nuits et donner délégation à Monsieur le Maire de prendre les arrêtés de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public.

Adopté à l'unanimité

Audit énergétique de l'ancienne mairie :

Effectuer l'audit énergétique de l'ancienne mairie afin de réaliser des travaux de rénovation, audit réalisée par le bureau d'études LCA de Laval, prestation de 1495.00€ H.T. Solliciter l'aide de Territoire d'Énergie pour cet audit subventionnable à hauteur de 50% du coût H.T.

Adopté à l'unanimité

Demande de DSIL pour l'ancienne mairie :

Demande de subvention DSIL pour le projet de rénovation énergétique de l'ancienne mairie. Travaux estimés à 100 000€ HT en attente du montant définitif du bureau d'études en complément de la réalisation de l'audit thermique et énergétique réalisé par le cabinet LCA d'un montant de 1495.00€ H.T.

Adopté à l'unanimité

Subvention Plan de relance du Département :

Délibération reportée au prochain conseil municipal.

Convention CAUE :

Convention proposée par le CAUE (Conseil d'Architecte, d'Urbanisme de l'Environnement) afin d'étudier la faisabilité d'un futur projet concernant la parcelle située au 12 rue de l'Ancienne Mairie. Coût de la contribution générale à l'activité du CAUE 2000.00€. Demande d'aide financière à Laval-Agglomération concernant cette étude à hauteur de 50%.

Adopté à l'unanimité

Subvention rue du Port – Contrat de Territoire :

Demande de subvention pour les aménagements de sécurités réalisés entre 2018/2020 concernant la rue du Port et rue de la Mairie afin d'accéder aux futurs logements « Résidence du Port ». Montant de la subvention Contrat de Territoire – volet habitat : 33 261.00€ Dépenses totales : 203 132.00€ H.T. DETR : 37 910.00€, Contrat de Territoire Région 2020 : 52 469.00€, Amendes de police : 10 000.00€, autofinancement 69 492.00€

Adopté à l'unanimité

Subvention par le district de football :

Demande de financement au Fonds d'Aide au Football amateur (F.A.F.A) concernant le projet d'éclairage du Parc des Sports. Coût des travaux pour l'équipement du terrain de football 17 059.40€ H.T. Subvention de l'État : 13 647.52€, aide demandée : 3 411.88€
Adopté à l'unanimité

Création d'un poste PEC (Parcours Emploi Compétences) :

Recrutement d'un candidat dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences (PEC) pour un CDD d'une période de 9 mois à compter du 01/04/2021 pour les fonctions d'adjoint technique.
Adopté à l'unanimité

Informations du Maire :

- **F.F.F. Ligue de Football des Pays de la Loire**

La Commission Régionale des terrains et Installations Sportives (CRTIS) propose un avis favorable pour la création d'un éclairage E5 sous réserves que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

- **Tour de France**

Monsieur le Maire remercie Monsieur Éric GAMBERT pour sa présence à de nombreuses réunions pour le Tour de France.

- **Service administratif de la Mairie**

Monsieur le Maire indique que nous n'avons plus accès à nos données informatiques suite à l'incendie du 10 mars dernier chez OVH à Strasbourg, hébergeur de notre collectivité. Le prestataire informatique de la collectivité met tout en œuvre afin de rapatrier le peu de données qui reste sur un serveur en local. Pas de décision du Maire pour cette période suite à cet incident.

Commissions municipales du 22/01/2021 au 11/03/2021

- **Commission Finances** : réunion le mardi 2 mars 2021 : préparation du budget 2021.
- **Commission Urbanisme - Travaux** : pas de réunion pour cette période.
- **Commission Environnement - Cadre de vie - Communication** : réunion du jeudi 18 février 2021 : bilan du questionnaire envoyé aux Saint Jeannais, point sur les brèves.
- **Commission Vie associative - sport - bibliothèque - restaurant scolaire** : réunion du mardi 16 février 2021 : subvention des associations pour 2021.
- **Commission Enfance - Jeunesse - Vie scolaire** : pas de réunion pour cette période.
- **Commission Appel d'offres et Marchés publics** : pas de réunion pour cette période.

Séance est levée à : 23h15

Le Maire,



Olivier BARRÉ

Commune de Saint-Jean-Sur-Mayenne
Séance du 11/03/2021